



Appel à projets du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du Commissariat général à l'égalité des territoires

PRÉSENTATION GÉNÉRALE BILAN ET PERSPECTIVES

Le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) et la Délégation à l'Aménagement du Territoire (DATAR) - actuel Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) - ont lancé en 2011 un appel à projets en direction des Parcs naturels régionaux suite à une première initiative conduite en 2008 et dédiée aux thèmes de la trame écologique, de la qualité des paysages péri-urbains et des plans climat. Ce second appel à projets porte sur trois nouvelles thématiques : la construction des solidarités écologiques entre les territoires, les innovations des Parcs pour maîtriser quantitativement et qualitativement l'urbanisation, les outils à développer pour anticiper la mutation des territoires ruraux. L'objectif est de favoriser la réalisation d'expérimentations innovantes, mais aussi d'encourager le transfert d'expériences reproductibles sur les territoires des Parcs naturels régionaux et plus généralement les territoires ruraux.

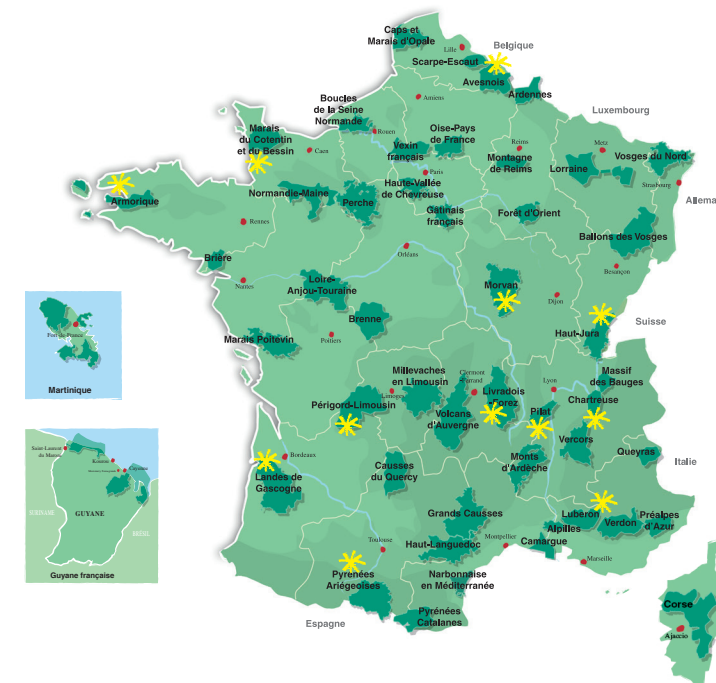
Douze projets ont été retenus associant au total 29 Parcs (soit 1 à 9 Parcs impliqués par projet). Tous les projets ne sont pas terminés et certains se poursuivent dans d'autres cadres ou programmes d'actions.

Le présent recueil technique, constitué de 12 fiches de synthèse, dégage les enseignements de chacun d'entre eux avec pour ambition de les capitaliser et de les valoriser au niveau local comme au niveau national.

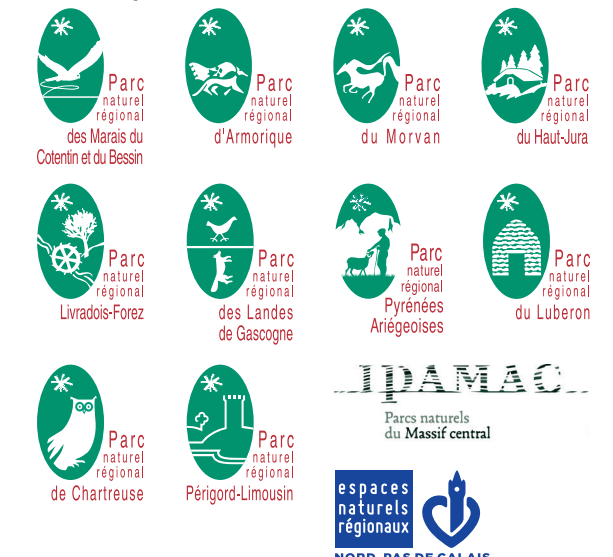
1 - Les réalisations

Sans viser l'exhaustivité, on peut d'ores et déjà retenir de cette initiative quelques points clefs concernant les objectifs, contenus, sujets d'application et outils privilégiés par les expérimentations.

Les 12 projets se sont systématiquement inscrits dans une **logique participative** permettant l'implication des parties prenantes et notamment les populations et acteurs locaux : dans le projet « Renaturer un cours d'eau, le cas de la Lemme et de ses affluents » la population, les scolaires mais aussi les pêcheurs du territoire du Parc naturel régional du Haut-Jura ont été impliqués ; dans le Parc des Pyrénées ariégeoises, le projet de « Conseil architectural pour accompagner les projets de réhabilitation et de construction » a associé les pétitionnaires de permis de construire et les mairies.



▼ Parcs pilotes



caractérise déjà ces territoires sensibles. Ils invitent à amplifier la fonction de laboratoire et de diffusion de l'innovation des Parcs naturels régionaux (culture de travail et de fonctionnement, veille et réflexions, outils et méthodes d'approche, vulgarisation scientifique ...) pour continuer à être une référence pour l'innovation en milieu rural.

Comme l'ont déjà souligné les conclusions des travaux sur l'Avenir des Parcs⁽⁴⁾ et le projet stratégique de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France à l'horizon 2020, la politique d'intensification de l'innovation est un axe prioritaire. L'appel à projets MEDDE-DATAR vient conforter ce positionnement.

Pour autant, dans le droit fil de cette dynamique, beaucoup reste sans doute à faire.

Il conviendra par exemple de lever certains freins à la diffusion de l'innovation comme celui d'afficher la nature aléatoire de l'innovation afin de se prémunir d'éventuelles critiques à venir en cas d'échec ou pour favoriser la préparation au changement des acteurs concernés. La recherche de l'implication des parties prenantes et le développement de la coopération entre les acteurs, condition sine qua non de l'émergence et du succès de l'innovation, n'est pas non plus toujours une action facile. Le pilotage des démarches d'innovation pour permettre une diffusion maximale in fine est aussi un point de passage obligé parfois complexe.

Il est important de maintenir l'intensification de l'action en cours. Des chantiers sont en préparation comme la mise en place d'un laboratoire d'usages (living-lab) organisé en réseau au plan national, l'enrichissement du

centre de ressource national avec la mise en place d'un wiki-expériences et la préparation d'un livre blanc des Parcs naturels régionaux « pour l'innovation dans les territoires ruraux ».

3 - Perspectives

L'appel à projets MEDDE-DATAR vient renforcer la dynamique en faveur de la diffusion des pratiques innovantes dans le réseau des Parcs naturels régionaux et dans leurs territoires. Il s'inscrit par ailleurs dans une pratique importante de collaboration entre Parcs, à l'échelle nationale voire européenne, sur le thème de l'expérimentation, et par extension de l'innovation. Or les défis de société auxquels les territoires et les organisations

en milieu rural sont ou seront confrontés (changement climatique, préservation de la biodiversité, développement économique durable et préservation des ressources, implication collective des habitants...) encouragent à intensifier l'attitude d'écoute et de compréhension des besoins, d'inventivité et d'adaptation de l'action publique, y compris dans le champ de « l'innovation frugale⁽³⁾ » qui

(3) « L'innovation frugale » (ou « Jugaad » en hindi) est la capacité ingénieuse à « faire plus avec moins », c'est à dire maximiser la valeur apportée aux consommateurs, actionnaires et à la société en général tout en minimisant l'utilisation des ressources rares (énergie, capital, temps). L'innovation frugale est pratiquée aujourd'hui par des milliers d'entrepreneurs dans les économies émergentes. Navi Radjou, dans la revue Courant positif.

(4) Notamment les contributions du CORP.



Crédit Photo : PNR Massif des Bauges.



Ce document a été réalisé avec edater

Coordination : Sylvie Gauchet - Nathalie Streib, Fédération des Parcs régionaux de France. Juillet 2014

La **sphère environnementale** est un champ d'action de prédilection du fait des missions des Parcs et des sujets proposés par l'appel à projets. Néanmoins, dans la plupart des cas, 2 voire 3 des dimensions thématiques du développement durable sont traitées : dans les Parcs du Morvan et de Millevaches en Limousin, la réalisation d'un film pédagogique et interactif sur les enjeux de préservation de la multifonctionnalité forestière traite de la question économique de la filière forêt-bois comme de la protection et la gestion durable de la ressource en bois ; dans le Parc naturel régional d'Armorique, le projet permet de modéliser des dispositifs créateurs d'une économie « verte » (économie circulaire) et respectant les ressources et les patrimoines naturels.

Dans la moitié des cas, toutes les sphères (économiques, sociales, environnementales et de la gouvernance) sont traitées et prises en compte par le projet : opération expérimentale de résorption de « points noirs paysagers » dans le Luberon, méthodologie d'application du volet 3 de la charte européenne du tourisme durable par l'IPAMAC, ou bien encore expérience d'éco-rénovation en faveur de personnes en situation de précarité énergétique dans le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin, pour ne citer que ces quelques cas.

Enfin, les projets ont mobilisé une **variété d'outils** importante : études, diagnostics et avant-projets dans le Parc du Périgord-Limousin ; études pré-opérationnelles pluridisciplinaires et coopération interparcs dans les Parcs du Nord-Pas-de-Calais ; film, livret technique, réunions

dans l'action sur l'urbanisme coordonnée par le Parc naturel régional des Landes de Gascogne ; prospection d'agences de tourisme et séminaire de mobilisation pluridisciplinaire dans le Parc naturel régional de Chartreuse, méthode d'accompagnement des pétitionnaires de Permis de Construire et des élus dans le Parc naturel régional de Livradois Forez, pour ne citer que quelques uns d'entre eux...

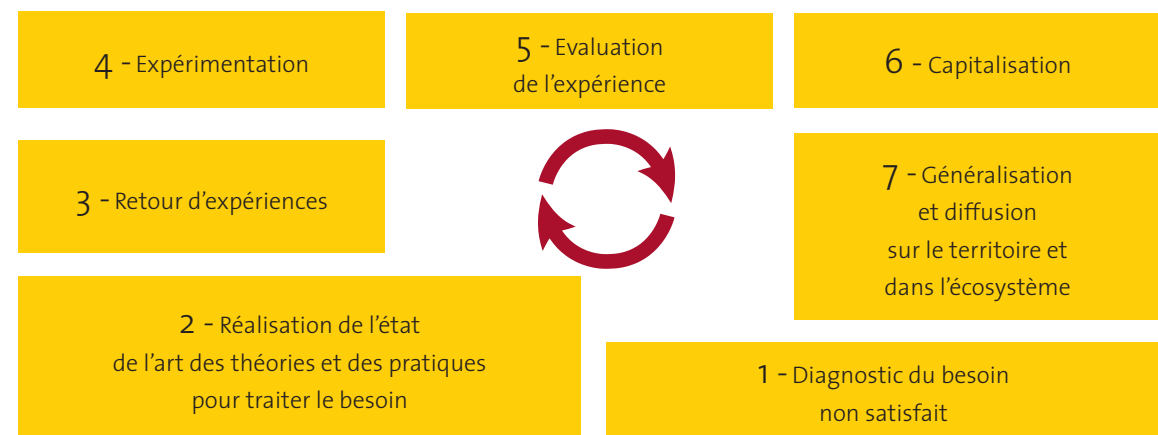
2 - Le processus d'innovation dans les projets

Les résultats de l'appel à projets MEDDE-DATAR confirment que la notion d'innovation, pratique et théorique, est très présente dans les Parcs naturels régionaux, et viennent nourrir la réflexion méthodologique et stratégique initiée sur ce sujet en 2013 et 2014 au sein du réseau des Parcs naturels régionaux pour démultiplier ce mode d'intervention⁽¹⁾.

Les 12 projets ont mobilisé de manière plus approfondie certaines des étapes du processus d'innovation⁽²⁾ (cf. schéma ci-dessous), caractérisant en cela le mode d'intervention des Parcs.

La quasi-totalité des projets confirment la culture des Parcs et des méthodes éprouvées en matière d'expérimentation (11 projets sur 12), de capitalisation (10 projets), de retours d'expériences (9 projets), et d'analyse des problématiques et besoins du territoire.

Dans le domaine de **l'expérimentation**, nous pouvons citer le projet porté par les Parcs du Morvan et de Millevaches en Limousin qui a conduit à la réalisation d'un film pédagogique et interactif sous forme d'une « promenade virtuelle » sur les enjeux de la multifonctionnalité forestière, celui du Parc du Périgord Limousin visant à mettre en œuvre des démarches préparatoires à la restauration de la continuité écologique du réseau hydrographique de la Haute Dronne via une méthode pédagogique d'élaboration de scénarios et d'estimation de leurs coûts ayant permis le dialogue avec les propriétaires et riverains, ou encore celui du Parc d'Armorique ayant conduit à un travail de modélisation de dispositifs créateurs d'économie verte « MEET » via des plateformes collaboratives et l'hybridation collective de savoirs.



(1) La Fédération des Parcs naturels régionaux de France a organisé en septembre 2013 et mars 2014 deux séminaires de formation-action des Directeurs de Parcs sur le thème de l'innovation et réalisé en août 2013 une enquête nationale sur les pratiques de l'innovation dans les Parcs naturels régionaux.

(2) Le référentiel d'analyse proposé par Edater comporte 7 étapes clefs qui décrivent un processus type pouvant conduire à une innovation (sans que cela soit une garantie absolue) : émergence d'un service, d'une activité, d'un produit ou d'un procédé nouveau au regard des actions et pratiques habituelles, apportant une solution à une problématique jusqu'alors non ou mal traitée sur le territoire, et qu'aucune action « traditionnelle » n'était en mesure de résorber (source : manuel d'Oslo).



Crédit Photo : PNR LG.

La **capitalisation** est également un champ très investi. Citons par exemple, l'expérience menée par le Parc du Haut-Jura qui a fait l'objet d'un bilan de l'opération filmé, de l'organisation d'un colloque international et de diverses publications. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans les Parcs naturels régionaux du Luberon, des Alpilles, du Verdon, du Queyras et de Camargue, l'opération expérimentale de résorption de points noirs paysagers a fait l'objet d'un document formalisant précisément la méthode utilisée ce qui permettra son transfert vers d'autres territoires. L'opération de conseil architectural pour les réhabilitations et les constructions, impliquant les Parcs des Pyrénées Ariégeoises, des Vosges du Nord et des Grands Causses, a donné lieu à la conception d'un livret pédagogique.

Le **retour d'expérience** (benchmarking) est aussi un outil de consolidation du projet fréquemment utilisé. Les Parcs naturels régionaux de Chartreuse, du Vercors, du Massif des Bauges et des Baronnies provençales (en projet) se sont appuyés sur l'expérience de l'Italie et du Québec pour tester la valorisation économique du « tourisme expérientiel » avec des opérateurs touristiques. Le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin a observé les pratiques et enseignements d'éco-rénovation en faveur de personnes en précarité énergétique dans le réseau des Parcs français, chez les compagnons bâtisseurs de Bretagne ou dans certains projets cofinancés par la Fondation de France. Les Parcs du Luberon, des Pyrénées ariégeoises ont organisé un retour d'expériences...

Des méthodes solides de **diagnostic et d'analyse des problématiques** du territoire ont été mobilisées tant pour les projets traitant de la construction des solidarités écologiques entre les territoires que pour les projets d'innovations pour maîtriser l'urbanisation ou ceux visant à anticiper la mutation des territoires ruraux.

Il est cependant moins fréquent (1 projet sur 2 en moyenne) que le projet traite de manière approfondie **l'état de l'art et des pratiques (étape 2) ou la diffusion de l'innovation post-expérimentation (étape 7)**. Concernant la diffusion de l'expérience menée, citons cependant les Parcs naturels régionaux du Nord-Pas-de-Calais (ENRx) qui ont conduit leur projet dans la perspective de faire intégrer à d'autres territoires les principes d'urbanisme expérimentés, ou bien

encore les Landes de Gascogne dont le film sur l'urbanisme de projet en milieu rural doit amener à une réflexion dans d'autres territoires. La diffusion du projet animé par l'Association inter-Parcs du Massif central (IPAMAC), portant sur la méthodologie d'application du volet 3 de la charte européenne du tourisme durable est prévue pour sa part à l'échelle européenne.

Notons enfin quatre démarches intéressantes **d'évaluation** de l'expérimentation et en particulier celle du Parc Livradois Forez qui a clairement identifié les freins mais aussi les leviers pour développer des nouvelles formes d'urbanisme collectif en milieu rural.



Crédit Photo : PNR PA.